



La France à la Plata

PARAISANT LES MERCREDIS, VENDREDIS ET DIMANCHES

JOURNAL DU MATIN

REDACTION ET ADMINISTRATION

20—RUE URUGUAY—26

(IMPRESA LATINA)

MATIN: de 8 h. à 10 h.
NOIX: de 10 h. à 5 h.

Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET PRIX
Montevideo, un mois... \$ 0.50
Départements... 1.00
Étranger... 1.50
Numéros du jour... 0.04
Numéro ancien... 0.10

Gérant: HENRI BOYÉ



Légation de la République Française

AVIS

M. M. les Instituteurs et Mmes. les Instituteurs Primaires, détachés dans les établissements publics ou particuliers de la République de l'Uruguay, sont priés de passer à la Chancellerie de la Légation de France, Plaza Ganachá, n.° 60, de 2 h. à 4 h., munis de leurs titres universitaires français, pour une communication qui leur sera faite dans leurs intérêts.

Montevideo, 20 Janvier 1901.

LA PATRIE

Vendredi soir ont eu lieu dans cette société les élections pour l'exercice 1901.

La liste rouge, qui a été publiée dans le numéro antérieur, est celle qui a obtenu le triomphe.

Nos félicitations les plus sincères aux nouveaux élus et nos vœux les plus ardents pour que leur coopération soit un nouvel élément de progrès pour la Patrie.

On nous prie d'annoncer que dans la communication en espagnol faite par Mr. Pierre Ingovien et publiée dans le dernier numéro avec son autorisation, il a été commis une grave erreur au préjudice de A. C.

Ce secrétaire est à jour jusqu'au 31 Décembre dernier, et c'est à tort, par conséquent, qu'il apparaît dans ladite communication comme devant toute une année.

Dont acte.

Questions de Société

AU DRAPEAU

Mardi soir, à 8 h. et 1/2, cette Société s'est réunie en assemblée extraordinaire dans le grand salon de la Société de Secours Mutuels, rue Arapey, 228.

Parmi les points indiqués à l'ordre du jour, il y en avait un, ayant pour titre *Question de discipline*, qui excitait la curiosité de ceux qui en ignoraient encore le but. Mais ceux-ci ne formaient que la minorité; le plus grand nombre savait déjà ce que contenait *ce bloc entartré*. On voyait même, sur une glace placée en face de l'assemblée, se réfléchir la figure intéressante d'un Firminose benêt qui riait d'aïse à l'idée de l'exécution imminente de son bienfait.

Cette question de discipline, qu'un camarade a qualifiée de *requisitoires* en pleine séance, n'a été qu'un long ex-

posé d'accusations déloyales et fausses, formulées par le président M. Henri de Malherbe contre le trésorier M. Lengoust.

C'est un document qui mérite d'être connu de toute la colonie.

En l'examinant dans son ensemble, on s'aperçoit que les griefs allégués contre le trésorier tendent, en l'attaquant dans sa personne, à atteindre en lui les principes qui garantissent l'inviolabilité des statuts, les prérogatives, du soldat et les droits du journaliste, principes dont M. Lengoust, se faisant l'écho des vrais intérêts de la Société, s'est ouvertement déclaré le défenseur.

Il a soutenu que le Drapeau était et devait rester une société fermée, où n'aurait accès que les anciens militaires, ceux qui auraient été sous les drapeaux plus ou moins de temps. Il a soutenu que les statuts étaient et devaient rester inviolables et que, pour les modifier, il fallait attendre l'époque fixée par les mêmes, qui est le 21 octobre prochain. Il a soutenu enfin que les papiers produits par M. Bidaut pour faire partie de la Société, étaient insuffisants et que, puisqu'il n'avait présenté ni le congé de libération ni le certificat de bonne conduite, comme l'exigent les statuts, il devait être suspendu de ses droits de sociétaire.

Mais, afin que la colonie ne restât pas étrangère ni indifférente à ces questions, M. Lengoust les a traitées publiquement dans son journal, usant d'un droit que lui accordent les lois du pays et dont la reconnaissance est de la part du Conseil, unie à d'autres faits, constitue une affaire à éclaircir en temps et lieu opportuns.

D'où il résulte qu'en frappant M. Lengoust, on a voulu frapper le journaliste en même temps que le défenseur des statuts et des prérogatives du soldat.

Il y a des actes, qui déshonorent leurs auteurs et courent de lantiers ceux qui en sont victimes. L'expulsion de M. Lengoust est un de ces actes. Pour le prouver, il suffit de rappeler, d'abord l'attitude de M. de Malherbe dans l'assemblée, et ensuite celle de la minorité.

Après avoir lu son réquisitoire, ce Monsieur, se levant de sa chaise de président, a été droit à M. Lengoust, et là, en présence de l'assemblée, il lui serra la main, la appela son ami et l'a prié de donner sa démission en lui promettant qu'il serait bientôt réintégré dans la Société.

Or, que signifie cette attitude de M. de Malherbe, si ce n'est le désaveu public de son réquisitoire donné par lui-même?

M. Lengoust a répondu à M. de Malherbe qu'il voulait être son ami, qu'en revanche de cela il l'avait porté en tête de sa liste, mais qu'il ne donnerait aucune démission, qu'au contraire il demandait à être expulsé de la Société. Et il a insisté plusieurs fois sur ce point, se réservant le droit de dire le pourquoi devant qui de droit.

Après des incidents de peu d'importance et avoir mis M. Bidaut au défi de montrer jamais son congé de libération et son certificat de bonne conduite, M. Lengoust a quitté la réunion sur l'ordre du président.

Alors la minorité, indignée par la conduite de la majorité, a également quitté la réunion et a été se joindre à M. Lengoust avant qu'il fût sorti de la salle.

C'est là, venant après la manifestation suppléante et prétendue amicale de M. de Malherbe auprès de M. Lengoust, n'en accentue que mieux la condamnation de son réquisitoire.

La sortie du trésorier a permis à l'assemblée de procéder à son expulsion, qui a été prononcée par 17 voix sur 54 sociétaires inscrits. Et, cet exploit accompli, elle a bâclé sa besogne, approuvant au trot toutes les réformes des Statuts et faisant les élections au gré et bon plaisir de ceux qui avaient si bien dirigé cette noble et brillante campagne contre M. Lengoust.

Le tout était terminé à minuit et demi.

Disons à présent quelques mots sur les effets produits par la réforme des statuts et l'expulsion du trésorier.

La réforme a tué le Drapeau. Pour s'en convaincre, il suffit de mettre l'ancien article sur les admissions en regard du nouveau et de comparer l'un avec l'autre. C'est ce que nous allons faire aussi brièvement et clairement que possible.

Voici d'abord ces deux articles:

Admissions

Article 5 (ancien article):

1.° Pour être admis dans la Société à titre de sociétaire actif, il est nécessaire de justifier, au moyen de documents probants, que l'on a servi et porté l'uniforme au moins un an dans les rangs de l'armée de terre ou de mer, ou avoir fait campagne.

2.° Les dispensés qui justifieraient être en règle avec la loi, avoir été incorporés et avoir porté l'uniforme, pourraient être admis à titre d'adhérents, mais sans être pour cela électeurs ni éligibles aux fonctions de la Société. Ils seront un insignifiant spécial.

La comparaison de ces deux articles mène aux résultats suivants:

1.° D'après l'ancien article, il y avait au Drapeau deux catégories de sociétaires, les *actifs* et les *adhérents*, mais tous étaient d'anciens soldats et formaient une société exclusivement militaire.

2.° D'après le nouvel article, il n'y a plus au Drapeau que des *membres actifs* et, pour en être, il suffit d'avoir un livret militaire en bonne forme.

Par conséquent, ainsi que l'établit clairement cet article, le nouveau Drapeau admet au même titre, à côté de ceux qui ont été soldats, ceux qui ne l'ont jamais été, à savoir:

a) Les Français appartenant aux *services auxiliaires*, c'est-à-dire ceux qui ont été exemptés du service militaire comme fils aînés de veuves, aînés d'orphelins, remplacés, ayant des frères sous les armes, etc., etc.

b) Les Français *bénéficiaires de l'article 50* de la loi du 10 juillet 1889, c'est-à-dire ceux qui, s'étant établis à l'étranger avant l'âge de 19 ans révoqués, sont ou ont été dispensés du service militaire moyennant certaines formalités prescrites par ledit article.

Des précédentes observations il résulte que l'ancien Drapeau a été détruit et remplacé par un nouveau qui ne sera plus, comme l'autre, un centre militaire, mais simplement un centre social quelconque, où tout le monde aura accès, excepté, pour le moment, les déserteurs et les insoumis, mais, du train que vont les choses, cela arrivera aussi.

Le nouveau Drapeau sera donc une hôtellerie ouverte à tous les venants; on y verra les anciens militaires mêlés avec ceux qui n'ont jamais servi, et quand ils parleront de leurs services, du temps où ils portaient l'as de carreau, mangiaient à la gamelle et trempaient dans l'eau de la cruche la boule de son pour faire des panades, on leur rira au nez en disant qu'il n'était pas besoin de tant de sacrifices pour devenir membre actif du Drapeau. S'ils risquent, dans une réunion quelconque, de raconter leur séjour au régiment, seuls les anciens camarades les écouteront; les autres les fuiront ou les bagueureront, et lorsqu'ils chercheront à rehausser le mérite de ceux qui ont payé leur tribut à la patrie, ceux qui ne l'ont pas payé, les nargueront en se vantant d'être, eux, sans patrie et de ne pas s'en porter plus mal pour cela.

Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, d'entrer en d'autres considérations pour faire comprendre la position ridicule qui a été créée aux anciens militaires par la réforme des statuts, et nous ne doutons pas un seul instant que la réaction ne se produise immédiatement, ou pour rétablir l'ancien état de choses, ou pour laisser le nouveau Drapeau uniquement à ceux qui figurent dans les services auxiliaires, c'est-à-dire aux *non soldats*.

(A suivre.)

J. L.

Le général Lambert

Le général Lambert, le vaillant soldat qui avait été placé à la tête des Vétérans des Armées de terre et de mer (1870-1871), n'est plus!

Il est mort à Paris le 10 janvier dernier dans sa soixante-septième année.

Nous transcrivons ci-après l'article que lui consacra le *Vétérans*, ainsi que le compte rendu qu'il donne de ses obsèques.

Le général Lambert

Le général Lambert était né à Carhaix le 23 juin 1834.

À sa plus jeune jeunesse s'était passée à la Réunion où son père avait été nommé ingénieur en chef. Revenu en France, il entra à Saint-Cyr et en sortit dans l'infanterie de marine. Il partit presque immédiatement pour les colonies et y fit des séjours prolongés. Il pouvait, à juste titre, s'intituler le doyen de nos explorateurs, car il fit comme sous-lieutenant une brillante expédition au Fouta-Djallon, péchant le premier dans ces régions presque inconnues.

La guerre de 1870 le trouva chef de

batillon; dès le début des hostilités il fut choisi comme sous-chef d'état-major par le général de Vassignac. Il eut l'honneur de défendre Bazailles et fut, avec douze compagnies d'infanterie de marine dont on lui avait confié le commandement, arrêté pendant deux jours un corps d'armée bavarois. La résistance des braves marsouins devait avoir une fin, la moitié de l'effectif était tuée ou blessée. L'ennemi entourait presque le général Lambert et ses héros soldats; il fallait battre en retraite. Le commandant Lambert blessé se réfugia dans la maison Bourgerie, accompagné d'une poignée d'officiers et de soldats; ces braves voulaient se battre jusqu'au bout.

Tout le monde connaît cette défense mémorable, illustrée par un tableau de Neuville, les *Dernières Cartouches*.

Les munitions avaient été données aux meilleurs tireurs, parmi lesquels se distinguait le capitaine Aubert; par leur adresse merveilleuse, ils firent un mal considérable à l'ennemi. Les cartouches épuisées, il fallait prendre un parti, les Bavarois furieux de leurs pertes cédaient à un premier moment de colère pouvaient massacrer tous ces braves. Le commandant sortit le premier offrant sa poitrine aux Bavarois, le capitaine Lossignolo qui les commandait n'eut que le temps de lui faire un rempart de son corps, presque au péril de sa vie. Le commandant Lambert voulut remettre son épée à cet officier qui venait de le sauver, celui-ci la refusa en disant qu'on ne pouvait enlever leurs armes à des hommes qui venaient de montrer un si admirable courage, ajoutant qu'il demanderait au général en chef de laisser leur sabre au commandant et à ses officiers, les capitaines Aubert, Bourgerie, Picard et Delaunay, les lieutenants Escoubet et Saint-Félix, ce qui fut accordé.

En rentrant de captivité, le commandant fut réplacé dans un régiment d'infanterie de marine avec lequel il fit le second siège de Paris. Peu de temps après la guerre, il permuta pour entrer dans la ligne.

Colonel en mars 1885, il fut appelé l'année suivante au commandement militaire du Sénégal. Promu général de brigade en 1890, il fut envoyé à Quimper et enfin à Blois.

C'est dans cette dernière résidence qu'il termina, en 1896, sa longue carrière militaire. Peu après son passage dans le cadre de réserve, le ministre de la guerre, voulant récompenser ses brillants services, lui conféra la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Rendu à la vie civile, le général, dont l'activité était inépuisable, ne pouvait rester sans une occupation. En novembre 1898, il fut élu Président Général de la Société nationale de Retraités des Vétérans des Armées de Terre et de Mer (1870-1871).

Cette association, fondée en 1893, comptait alors quarante mille adhérents. Le nom du général donna à cette Société un immense développement; aujourd'hui, plus de deux cent mille anciens soldats sont inscrits sur ses contrôles. L'année dernière, le Ministère, appelé à élire des sénateurs, choisit, à une grande majorité, le général Lambert pour le représenter dans cette haute assemblée.

Cette vie si bien remplie, si digne d'admiration, est brusquement brisée le jeudi 10 janvier, à trois heures du soir, laissant dans la désolation une

ville. Comment n'aurait-elle pas attendu pour nous accompagner, puisque nous devions y aller après midi? Serait-elle revenue quand nous partirions?

Une ombre vague me serrait le cœur; sans me rendre compte du danger qui me menaçait, j'en dépendais le présentement d'un danger. Barberis me regardait d'un air peu fait pour me rassurer; voulant échapper à ce regard, je m'en allai dans le jardin.

Ce jardin, qui n'était pas grand, avait pour nous une valeur considérable, car c'était lui qui nous nourrissait, nous fournissait, à l'exception du blé, à peu près tout ce que nous mangions: pommes de terre, fèves, choux, carottes, navets. Aussi n'y trouvait-on pas de terrain perdu. Cependant, mère Barberis m'en avait donné un petit coin dans lequel j'avais réuni une infinité de plantes, d'herbes, de mousses arrachées le matin à la lisière des bois ou le

FOULLETON DE LA "FRANCE À LA PLATA"

17 FÉVRIER 1901

SANS FAMILLE

PAR

HECTOR MALOT

PREMIÈRE PARTIE

III

LA TROUPE DE SIGNOR VITALI
J'allai donc dans la cour, mais je n'avais pas le cœur à m'amuser. Je m'assis sur une pierre et restai à réfléchir.
C'était mon sort qui se défilait en ce moment même. Quel allait-il être? Le froid et l'angoisse me faisaient grelotter.

La discussion entre Vitali et Barberis dura longtemps, car il s'éleva plus d'une heure avant que celui-ci vint dans la cour.

Enfin je le vis paraître; il était seul. Venaient-ils me chercher pour me remettre aux mains de Vitali?

—Allons! me dit-il, en route pour la maison. La maison! Je ne quitterais donc pas mère Barberis?

J'aurais voulu l'interroger, mais je n'osai pas, car il paraissait de fort mauvaise humeur.

La route se fit silencieusement.
Mais environ dix minutes avant d'arriver, Barberis qui marchait devant s'arrêta.
—Tu sais, me dit-il, en me regardant rudement par l'oreille, que si tu racontes un seul mot de ce que tu as entendu aujourd'hui, tu le payeras cher; ainsi, attention!

IV

LA MAISON MATERNELLE

—Et bien! demanda mère Barberis quand moi le ventraux, qu'd dit le maire?

—Non, me répondit-il, c'est moi qui en ai dit.

—Comment, vous n'avez pas vu?

—Non, j'ai rencontré des amis au café Notre-Dame, et quand nous sommes sortis, il était trop tard; nous y retournerons demain.

Ainsi Barberis avait bien décidément renoncé à son marché avec l'homme aux chiens.
En route je m'étais plus d'une fois demandé s'il n'y avait pas une ruse dans ce retour à la maison; ces derniers mots chassèrent les doutes qui m'agitaient confusément dans mon esprit troublé. Puisque nous devions retourner le lendemain au village pour voir le maire

il est certain que Barberis n'avait pas accepté les propositions de Vitali.

Cependant, malgré ses menaces, j'aurais parlé de mes doutes à mère Barberis, si j'avais pu me retrouver seul un instant avec elle, mais de toute la soirée Barberis ne quitta pas la maison, et je me couchai sans que se présentât l'occasion que j'attendais.

Je m'endormais en me disant que ce serait pour le lendemain.

Mais le lendemain, quand je me levai, je n'ajurais point mère Barberis.

Comme je le cherchais en rôdant autour de la maison, Barberis me demanda ce que je voulais.

—Maman.
—Elle est au village, elle ne reviendra qu'après midi.
Sans savoir pourquoi, cette absence m'inquiéta. Elle n'avait pas dit la veille qu'elle irait

famille inconcevable et des amis qui pleurent comme s'ils avaient perdu un de leurs... Le général Lambert était un de ces hommes qui charment tous ceux qui les approchent, on ne pouvait le connaître sans l'aimer.

Aujourd'hui, mon général, vos vétérans viendront en grand nombre vous rendre un éternel adieu, ils n'entendront plus votre chaude et vibrante parole qui les électrisait quand vous leur parliez de la Patrie et du Drapeau, mais votre mémoire restera gravée dans leur cœur; ils n'oublieront jamais que vous avez été leur président et que votre nom illustra le nom de leur Société un éclat ineffaçable.

Aujourd'hui aussi, mon général, ces soldats que vous avez tant aimés, défileront encore une fois devant vous, ils seront fiers d'avoir été appelés à rendre les honneurs suprêmes à un de ces vaillants généraux dont les noms resteront légendaires dans l'armée.

Capitaine de Grand-Boulogne

Officier d'ordonnance de M. le général Lambert. Paris, 14 janvier 1901.

Les obèques

Les obèques du général Lambert, le glorieux héros de Bazailles, notre regretté président général, qui ont été célébrées le lundi 14 courant, ont pris le caractère d'une imposante manifestation patriotique, à laquelle assistait une foule considérable.

Le corps avait été exposé en chapelle ardente dans le vestibule de la maison mortuaire, 16, rue de Stanislas. Sur le cercueil, que recouvrait le drapeau de la VI^e Section de Paris, on remarquait la tunique, le chapeau et l'épée du général, ainsi qu'une branche de chêne, cravatée d'un ruban aux couleurs nationales.

Une garde d'honneur de douze vétérans, appartenant à la VI^e Section, à laquelle le général était inscrit, a entouré le cercueil pendant toute la matinée.

Les honneurs étaient rendus par le 107^e régiment d'infanterie, une batterie du 13^e d'artillerie, et un escadron du 1^{er} cuirassiers. Toutes ces troupes étaient placées sous le commandement du colonel Pringet.

Les cordons du poêle étaient tenus par: MM. les généraux Billot, Berruyer, Favrot, de Kerbecq, M. Delo-beau, sénateur, M. Leveq, président général honoraire, et M. Rouillon, vice-président, fondateur de la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer.

Derrière les membres de la famille, parmi lesquels on remarquait le frère du général et son beau-frère, M. le colonel Roulin, marchant: M. le commandant Verrier, le commandant Cunéo d'Ornano, le capitaine de Grand-Boulogne et deux autres capitaines dont nous regrettons de n'avoir pu connaître les noms, tous anciens officiers d'ordonnance du général, aux quels la famille avait réservé cette place parmi elle.

Dans l'assistance on remarquait: M. le colonel de la Motte, représentant le Président de la République;

M. le général André, Ministre de la Guerre, accompagné d'un de ses officiers d'ordonnance;

M. le commandant Umbach, représentant le Gouverneur militaire de Paris;

MM. les généraux Mercier, Grévy, Zurinden, Béranger, Duchesne, Pen-diez, Dubois, Forget, de Planta, Cormier, Giovanninelli, Lespiau, Amade, Combarieu, de Maistreville, Dosse, Henion-Berthier, Mennecker, de la Lance, de Sermel, Hardy de Perim, Recamier, Duchemin, Juillard, Debattise, de Lepowski, Reibell, Sériot, Edon, le colonel Ortus (un camarade de Bazailles), le colonel Déré, Montéil, Soré, l'inspecteur général Dujardin-Beaumez, etc.

Les membres de bureau du Sénat, à la tête desquels était M. Fallières, le président, et ceux de la Chambre des Députés.

Le général avait manifesté le désir de n'avoir sur son cercueil ni fleurs ni couronnes. Exception avait été faite

pour la Société qui lui a offert une palme avec inscription: « Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer à leur Président Général: dernier souvenir à notre regretté Président... » Le général Lambert, président de la Société des Vétérans assistait en entier à la cérémonie, précédé de son drapeau et suivi des Sections accompagnées de leurs drapeaux, savoir:

- Toutes les sections de Paris; 389 Kremling-Bicêtre; 425 Pantin; 1100 Monthaire; 808 Malakoff; 220 l'Alsé; 156 Versailles; 53 Sceaux; 498 Charanton; 799 Dreux; 3263 Montge-nou; 2932 Montreuil 9005-Bois; 2912 Vincennes; 926 Aubervilliers; 2546 Brunoy; 170 Montrouge; 3726 Neuilly-sur-Seine; 1302 Les Lilas; 4216 Clamart; 2756 Châtillon-sous-Bagneux; 4570 Sèvres; 4316 Vitry sur-Seine; 906 Bois-Colombes; 4586 Asnières; 5288 Neuilly-Plaisance; 3262 Savigny-sur-Orléans; 1597 les Moulinaux; 7222 Villemonais; 4520 Montmorency; 3466 Nonancourt; 306 Ivry-sur-Seine; 10992 Roeli; 1736 Rambouillet; 4336 Juvisy-sur-Orge; 3996 Boulogne-sur-Seine; 8616 Pont Sainte-Maxence; 1016 Argenteuil; 9766 Neuilly-sur-Marne; 8356 Marolles en Houppes; 7806 Vanves; 8346 Le Vésinet.

Le personnel du siège social. Les sections de province et de l'étranger, ne pouvant assister à la cérémonie, avaient toutes envoyé des lettres ou télégrammes de condoléances.

Le corps a été conduit au cimetière Montmartre pour être déposé dans un caveau de famille.

Le corbillard, entouré de drapeaux tricolores, s'est arrêté à la porte de la nécropole et les troupes, en défilé, lui rendant un dernier hommage.

À la cérémonie, trois discours ont été prononcés par: M. Marc, vice-président général des Vétérans;

M. Lefebvre, du Finistère, au nom des compatriotes du vaillant général;

M. Pichon, sénateur, au nom du Sénat.

Quelques détails sur la reine Victoria

Aujourd'hui 22 janvier, la reine d'Angleterre a vécu 81 années et 243 jours. Elle a dépassé, par conséquent, les quatre jours l'âge exact auquel son grand-père Georges III mourut le 29 janvier 1820. La reine Victoria a donc été le plus âgé de tous les souverains de l'Angleterre, après avoir vécu le plus long règne. Par une singulière coïncidence, c'est le jour même où elle dépassait l'âge de tous ses prédécesseurs qu'on annonçait que son état de santé recommençait à faiblir.

La reine a toujours paru avoir la conviction qu'elle attendait un âge très avancé; c'est seulement depuis la mort de son premier consort que, rendue plus consciente de la précarité de la vie humaine, elle a commencé à consulter des médecins. Elle s'est tous jours efforcée de vivre autant que possible, out of doors, c'est-à-dire hors de portes, et cette passion pour le grand air lui a fait commettre de très imprudentes et braves des températures dangereuses. La reine a eu toute sa vie des habitudes régulières et s'est toujours attachée à observer les règles de vie que ses grands médecins, l'un des plus grands docteurs d'Angleterre, a jadis tracées pour elle. D'ailleurs, sir James Reid, qui était médecin principal de la reine et qui ne la quittait jamais, sauf pour un bref congé annuel, était élève de Jenner. C'est Jenner lui-même qui l'avait autrefois recommandé à Victoria.

Pendant la durée de son règne, la reine a reçu de la nation britannique la somme de 24 millions de livres, soit 600 millions de francs.

Son revenu officiel de 385,000 livres par an était inférieur d'un million de livres à celui de l'empereur d'Autriche; de 200,000 livres à celui de Victor-Emmanuel; de 100,000 livres à celui du shah de Persie; et la moitié de celui de Guillaume II.

La reine possédait une bibliothèque qui contenait 120,000 volumes. M. Oliphant était, parmi les romanciers, l'auteur préféré de la souveraine. Parmi les poètes anglais, ceux de la famille étaient Shakespeare, Walter Scott, Tennyson et Adelaide Proctor. Elle éprouvait également un grand plaisir à relire les hymnes composés par Bonar et Faber. Ses romanciers préférés étaient des femmes: Jane Austen, Mrs Gaskell, George Eliot et Emma Lya.

La littérature allemande lui était familière et Schiller, Goethe et Heine lui étaient parfaitement connus.

Dans la littérature française, ce sont les auteurs de mémoires qu'elle lisait avec le plus de goût; comme poètes et comme dramaturges, elle aimait avant tout Racine, Corneille et Lamartine.

La reine elle-même avait écrit quelques ouvrages, notamment son journal. Lorsque Charles Dickens fut appelé à Windsor, elle lui remit un exemplaire de son journal avec cette dédicace: « La plus humble au plus grand des auteurs anglais. »

La reine et le roi étaient en Angleterre dont les droits soient toujours réservés; en effet, les productions d'un auteur tombent dans le domaine public sept ans après sa mort ou quatorze-trois ans après la date de la première publication.

Les droits de la reine subsistent toujours. A l'âge de 70 ans, la reine avait commencé à étudier l'Hindoustani, et avec tant d'application qu'elle pu lire un journal rédigé dans cette langue.

Fait peu connu; elle pouvait écrire parfaitement des deux mains; elle avait écrit fort élégamment, et avait aimé le tennis. Lorsque Charles Dickens fut appelé à Windsor, elle lui remit un exemplaire de son journal avec cette dédicace: « La plus humble au plus grand des auteurs anglais. »

Après la mort de son mari, quelle que fut sa douleur, elle ne fut pas influencée par elle; elle ne fut pas influencée, par exemple, par une ancienne actrice et le célèbre John Brown, son valet de chambre, dont les grossières boutades étaient devenues légendaires. La vulgarité souvent excessive de sa mise exposa parfois la reine à quelques méconduites. Les invités d'un jour à la porte de l'écuyer, car elle était si simplement vêtue qu'on l'avait prise pour une pauvre. Elle aimait à être la ménagère qui s'assure elle-même, chaque matin, que les femmes de chambre se sont acquittées de leur office. A Windsor, il y a cinq cents chambres et autant de servantes. La reine les connaissait toutes. Un jour elle entra dans une pièce qui lui paraissait mal tenue. Voyant de la poussière sur le marbre d'une commode, pour donner une discrète leçon à la négligée camériste, elle écrivit le nom de celle-ci sur la poussière, la date et signa: « Victoria. »

La vie intime de la reine. Aux renseignements que nous avons donnés sur la vie intime de la reine, ajoutons les suivants, qui sont comme autant de traits complétant le croquis intéressant de sa psychonomie.

Que la reine fût à Windsor, à Osborne ou à Balmoral, sa vie était, à peu de chose près, la même que du temps de son mari; elle se levait entre huit heures et neuf heures et se couchait avec la princesse Beatrice. Le reste de la matinée, jusqu'à l'heure du lunch, était consacré au travail; à la lecture des lettres, des dépêches et des documents officiels qui lui étaient envoyés dans des boîtes en maroquin fermées à clef. La reine avait une clef et le ministre une autre. Elle ouvrait et refermait elle-même ces boîtes, et son travail terminé, son secrétaire était chargé de les faire parvenir aux différents ministères.

Partout où la reine se trouvait—sauf à Windsor, qui est tout près de Lon-

des—un des ministres était de service auprès d'elle. Il en était ainsi à Balmoral, à Osborne et même en France, à Aix-les-Bains ou à Comté. De cette façon, si elle avait besoin d'explications, de renseignements sur un point quelconque elle avait, à portée, un conseiller compétent.

Un côté peu connu du caractère de la reine Victoria, dit le Figaro, est le plaisir ou plutôt l'habitude qu'elle prenait à lire dans les journaux les nouvelles, les succès et les échecs, les événements. Elle ne voulait connaître fort les détails. Simple bourgeoise, elle eût été d'une badauderie extrême; un cheval tombé, un chien écrasé l'eussent fait stationner des heures dans la foule. Quand on lui faisait la lecture, la reine s'amusait à tresser de la paille et ses petits enfants ont souvent porté les chapeaux dont les nattes avaient été tressées par elle.

Quand elle ne lisait elle-même que ses yeux n'étaient pas fatigués, elle aimait à parcourir les journaux, mais elle ne prenait connaissance que des articles ou des passages marqués, au préalable, par une de ses dames d'honneur. La règle était de ne jamais marquer ce qui pouvait lui être désagréable, de sorte que, de la lecture des feuilles publiques, la reine n'a jamais recueilli que des impressions de nature à lui plaire. Tout le reste lui était soigneusement caché. C'est là une des causes de l'optimisme dont elle a toujours fait preuve. Elle a toujours ignoré l'irritation véritable qu'à certaines époques provoquait quelques-uns de ses actes et, notamment, les alliances germaniques qu'elle recherchait et concluait pour ses filles, et ses préférences allemandes.

Le dîner de la reine avait lieu à neuf heures; elle avait, à sa table, les jours ordinaires, huit ou dix invités, dont la dame d'honneur et l'écuyer de service, et ces deux personnes recevaient une invitation, car nul, de droit, ne s'asseyait à la table royale. C'est ainsi que les choses se passaient à Osborne et à Balmoral. A Windsor, il en était autrement; car, pendant son séjour au château, la reine avait tous les soirs des invités, princes anglais ou étrangers, diplomates, hommes d'Etat, gradés dignitaires, militaires, marins, et ses dîners avaient un caractère d'apparat et de cérémonie très imposants. Selon la règle, les personnes invitées à dîner à Windsor passaient la nuit au château et repartaient le lendemain entre le déjeuner et le lunch. Les invitations portaient la mention: To dine and sleep.

À la cour d'Angleterre, sous le règne de Victoria, les littérateurs, les artistes, les savants n'étaient guère, que très rarement, et ils ne sont pas nombreux ceux qui ont été et couché à Windsor, où l'on paraissait n'avoir pour leur personne, sinon pour leur talent, qu'une sympathie médiocre.

(A suivre).

La liberté de conscience

Paris, 18 janvier.

Une circulaire de M de Lanessan

Voici le texte de la circulaire que le ministre de la marine vient d'adresser aux préfets maritimes, chefs d'escadres et capitaines commandant à la mer.

« Je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité d'imposer partout et à tous, dans la marine, le respect le plus absolu de la liberté de conscience.

« Un double devoir s'impose, à cet effet, à tous ceux qui détiennent une parcelle quelconque de l'autorité. D'une part, ils doivent assurer à tous les hommes le libre exercice du culte de leur choix; d'autre part ils doivent s'abstenir de toute mesure qui aurait pour conséquence de les astreindre à des pratiques condamnées par leur foi ou par leurs opinions.

« Il y aurait abus et ce dernier, point de vue, si, par des ordres ou même par de simples invitations qui, venant d'un chef, pourraient être considérées

long des bords pendant que je gardais notre vache, et replantés l'après-midi dans mon jardin, pélo-mé, au hasard, les unes à côté des autres.

Assurément ce n'était point un beau jardin, avec des allées bien dessinées et des plates-bandes divisées en corbeaux, plaines de fleurs rares; ceux qui passaient dans le chemin se seraient peut-être regardés par dessus la haie d'épine tondue au ciseau, mais tel qu'il était, il avait ce mérite et ce charme de m'appartenir; il était un chose, mon bien, mon ouvrage; il m'arrangeait comme je voulais, selon mes fantaisies de l'heure présente, et quand j'en parlais, ce qui m'arrivait vingt fois par jour, je disais « mon jardin ».

C'était pendant l'hiver précédent que j'avais rêvé et planté ma collection, c'était donc au printemps qu'elle devait sortir de terre, les

plantes précieuses sans même attendre la fin de l'hiver, les autres successivement.

De là ma curiosité, en ce moment vivement excitée.

Déjà les jonquilles montraient leurs boutons; dans la pointe jaunissante, les lilas de terre poussaient leurs petites branches pointillées de violet, et du centre des feuilles filées des primevères sortaient des bourgeons qui semblaient prêts à s'épanouir.

Comment tout cela finirait-il?

C'était ce que je venais voir tous les jours avec curiosité.

Mais il y avait une autre partie de mon jardin que j'étudiais avec un sentiment plus vivement curieux, c'est-à-dire avec une sorte d'angoisse. Dans cette partie du jardin j'avais planté un légume qu'on m'avait donné et qui était pres-

que inconnu dans notre village.—Des topinambours. On m'avait dit qu'il produisait des tubercules meilleurs que ceux des pommes de terre, car il avait le goût de l'artichaut, du navet et plusieurs autres légumes encore. Ces belles promesses m'avaient inspiré l'idée d'une surprise à faire à ma mère Barberin. Je lui disais de ce cadast, je plantais mes tubercules dans mon jardin; quand ils poussaient des tiges je lui laissais croire que c'était des fèves; puis un beau jour, lorsque le moment de la maturité était arrivé, je produisais de l'abandon de ma mère Barberin pour arracher mes topinambours, je les faisais cuire outre-mêmes, comment? je ne savais pas trop, mais mon imagination ne s'ingérait pas d'un aussi petit détail, et quand ma mère Barberin restait pour dîner, je lui servais mon plat.

Nous avions un nouveau mets pour remplacer nos stériles pommes de terre, et ma-

Barberin n'avait plus attendu à souffrir de la vente de la pauvre Rotisselle.

Et l'insuccès de ce nouveau mets, c'était moi, moi Rémi! j'étais donc utile dans la maison.

Avec un pareil projet dans la tête, je devais être attentif à la levée de mes topinambours; tous les jours je venais regarder le coin dans lequel je les avais plantés, et il semblait à mon impatience qu'ils ne pousseront jamais.

J'étais à deux genoux sur la terre appuyé sur mes mains, la nez baissé dans mes topinambours, quand j'eus crié mon non d'une voix impatiente. C'était Barberin qui m'appela.

Je me hâtai de rentrer à la maison.

Quelle un fat pas ma surprise d'approuver devant la chouchou Vitielle et ses chiens.

Instantanément je compris ce que Barberin voulait de moi: Vitielle venait me chercher, et

comme des ordres, on déterminait les hommes à suivre des pratiques religieuses autrement que sous l'impulsion, parfaitement libre, de leur volonté.

« Vous donneriez donc les ordres les plus formels, non, qui, désormais tant à bord des navires que dans les préfectures maritimes, les arsenaux, les écoles et les établissements de tout ordre de la marine, les officiers religieux, les prêtres et toutes autres pratiques d'un culte quelconque aient lieu sans des conditions telles que personne ne puisse se considérer comme tenu d'y prendre part ou seulement intéressé à faire remarquer sa présence. »

« Afin que ces principes et règles ne puissent être ignorés d'aucun de vos subordonnés, la présente circulaire sera, par vos soins et avant le 15 janvier 1901, portée à l'ordre de tous les bâtiments de la flotte et affichée dans tous les préfectures, arsenaux, établissements et école de la marine.

« DE LANESSAN »

TRAVERSEE DE LA BALT QUE

En ballon

Berlin, 17 janvier.

Un ballon monté, parti de Berlin à neuf heures du matin, est entré sur la Baltique à dix heures, en passant au-dessus de Stralsund.

Il était qu'à quatre heures quarante-cinq en atteignant la côte suédoise dans les environs de Trelleborg. Il a terminé son voyage à dix heures du soir, près de Markarid, dans la province de Smaland.

Ce ballon était dirigé par le lieutenant Hildebrandt, qui est venu à Paris pour le Congrès d'aéronautique et a exécuté en France une descente momentanée près de Dijon, à l'occasion de la pluie d'étoiles filantes de novembre 1899.

Les observations étaient faites par M. Berson, le recordman des altitudes, sous directeur de l'observatoire de météorologie aéronautique.

Ces avant a constaté l'existence de trois courants aériens superposés; le courant inférieur menait en Danemark, le courant intermédiaire dans lequel le ballon est resté immergé allait en Suède et le courant supérieur se dirigeait vers la Russie boréale.

La température était remarquablement douce pour le saison. La température minima fut de 30 degrés sous zéro, quoique le ballon se soit élevé à la hauteur de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Dirección General de Correos y Telégrafos

AVISO

Por orden de la Dirección General, se hace saber al público que el 1.º de Febrero próximo se pondrán en circulación los valores postales siguientes:

SOBRES

De 5 centésimos, impresos en tinta color azul.

TARJETAS EPISTOLARES

De 5 centésimos, impresos en tinta color azul.

PAJAS

De 5 milésimos, impresos en tinta color brun.

Lista ulterior revolucion. Los expresados valores circularán conjuntamente con los sobres, fajas y tarjetas que se encuentran en uso.

Montevideo, Enero 28 de 1901.

J.30/15-6

La Secretaria.

déjà pour que mère Barberin ne pût pas se défendre que le mets Barberin l'avait envoyé au village.

« Sentant bien que j'avais ni recours ni plaisir à attendre de Barberin, je courus à Vitielle: »

« Oh! monsieur, m'écriai-je, je vous en prie, ne m'oubliez pas. »

« J'étais en sanglots. « Allons, mon garçon, un diable! assez doucement, tu ne seras pas malheureux avec moi, je ne bats point les enfants, et puis tu auras la compagnie de mes élèves qui sont très amusants. Qu'as-tu à regretter? »

« Mère Barberin! »

« En tous cas, tu n'as resté pas loi, dit Barberin, en me pressant rudement par l'épaule; accipiter ou l'hopiois, chéris! »

(A suivre).

AVIS

MESSAGERIES MARITIMES

Le paquebot français

Brésil

Commandant: LE TROADEC

Partira le 23 Février à 2 heures du soir pour

Rio Janeiro,

Bahar, Lisbonne et Bordeaux

PRIX DES PASSAGES POUR BORDEAUX

Table with 2 columns: Class (1st, 2nd, 3rd) and Price (\$ 187.48, 131.48, 34.50)

Pour plus amples informations et pour traiter du fret de marchandises, s'adresser à l'Agent, rue Cervino 100.

L'Agent de la Compagnie.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS MARITIMES À VAPEUR

SERVICE RÉGULIER De Naples à Buenos Aires Vapeur français

ITALIE

Commandant NICOLAI

Partira le 19 Février pour Tenerife, Marseille, Barcelone, Gênes et Naples: Sans toucher au Brésil.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE

Ligne de l'Amérique du Sud - «Aurora», «France» 4200 t. «Luz» 3000 t. «Luz» 3000 t. «Luz» 3000 t.

En cas de quarantena los gastos de los pasajeros de 3a clase serán por cuenta de la compañía.

Se dan boletines de pasaje de ida y vuelta haciendo una rebaja de 20 0/10 a los de 1a y 2a clase. Los pasajeros que quieran hacer venir pasajeros de Europa pagarán aquí un pasaje contra una carta de crédito y en caso de quedar sin efecto se devolverá integramente el importe.

Se reciben órdenes de pasajes y dinero a fidejarse por los puertos arriba indicados. Para pormenores ocurrirse al Agente calle Ocho 18 y 78 d.

LEÇONS DE FRANÇAIS

On s'offre pour en donner à domicile, soit en ville, soit aux environs, à des prix conventionnels.

Antonio de Hoy tiis

SASTRERIA CIVIL Y MILITAR CASA ESPECIAL

De paños para militar, civil y para libras de cocheros, etc. y con contrato otorgado por el Superior Gobierno.

CASA DE CONFECCIONES

Calle 18 de Julio número 6 Casilla del Correo N° 168

AU SUD D'AFRIQUE

PLUMES ET CHAPEAUX Articles pour chapeaux de dames

Mme H. Gauthier

Depósito de máquinas de coser

MERCEBERIA Y TALLER MECÁNICO Calle Ciudadela, 158 y 160 HIPÓLITO ANGENSCHEIDT

Manuel P. Mendoza

REMATADOR PÚBLICO TASADOR - PERITO CALIGRÁFO Calle Canelones 134 - Montevideo

PASTILLAS DEL DOCTOR PUY

SORERANO MEDICAMENTO PARA CURAR La Tos, Bronquitis, Influenza, Catarro, Dolor de pulmones

ESPECÍFICO ETEREO ANTIREUMÁTICO

Del doctor Servetti Maravilloso medicamento para la cura radical del Reumatismo, lumbago, ciática, dolores neurálgicos, etc.

GRAN BAZAR ENCICLOPÉDICO

CASA DE CONFIANZA Se vende por mayor y menor a precio fijo FABRICA DE ESTERERAS DE TODAS CLASES Y MUEBLES EN MADERA BLANCA

DE MONTEVIDEO AU SALTO

ALLER ET RETOUR SOIT 1152 KILOMÈTRES EFFECTUÉS PAR UNE BICYCLETTE "GLADIATOR" LA SEULE POUVANT RÉSISTER A UN VOYAGE SI LOYD ET SI PEUVRE

BORDEAUX QUINQUINA

Tinto y blanco hecho con los mejores vinos du haut Saeterne et haut Medoc propriétés de la renombrada casa de los señores Delor. Agente en la Republica P. RAYMOND PEREZ CASTELLANOS, 36

DOCTOR VIDAL Y FUENTES

MEDICO-CIRUJANO Consultas de 1 h. pm. a 3 h. pm. Agraciada 310 (d)

MUEBLERIA Y TAPICERIA

VIRGINIO MEZZESA Mobiliario de los mas finos hasta los mas sencillos. Precios y calidad sin competencia ninguna. Calle Independencia - 95

Los sordo-mudos

Aprenden a hablar por el sistema ORAL PURO, se educan en el INSTITUTO DE SORDO MUDOS. Calle Constituyente 188

ZAPATERIA FRANCESA

Y ALMACEN DE CUEROS DE ELIAS DEMONLEON 184 - Calle 18 de Julio - 184

Bains du Temple

BAINS CHAUDS ET FROIDS, DOUCHES, & J. Gobelin 20 - RUE CANELONES - 20

Silvio Moschini

Professeur de Chant de Paris Pose et développement de la voix, sans fatigue et sans épuisement. Diction, Opéra, Opéra Comique, Romances de salon, etc. S'ADRESSER A M. Moschini 159 - Itzaingui - 159 1 Plaza Constitución

GRANDE SERRIERIE A VAPEUR

CANTERAN & MARIÑO 300 - RUE COLONIA - 300

Almacén del Mercado

MIGUEL CUSSAC 231 RECONQUISTA 231

Almacén del Mercado

Esta casa está provista de todos los artículos que requiere el ramo, tales como: FUMOS Y Q ESUN DE TODAS CLASES. CRISTALES, PORCELANAS, CONSERVAS, VINOS Y LICORES DE TODAS CLASES.

COMESTIBLES EN GENERAL

Teléfono - La Uruguaya 532.

GRAN Almacén y Baratillo Nacional

PAUL FILIPPI RUE MALDONADO N° 57 y 59 (Esquina Andes 320) Telephone - La Cooperativa 829

Almacén y Baratillo Nacional

ON PORTE A DOMICILE PHILIPPOBOLQUES Montevideo

COMMISSION EXPORTATION

CHARLET 44 - RUE NISIONES - 84

ATENCION AL GAUCHO ATENCION

NO SE PUEDEN EQUIVOCAR

Calle Ciudadela Ns. 163, 165 y 167

Casa de Préstamos y gran casa de compra y venta DE FRANCISCO BACCAIN

LA MAYOR CASA DE COMPRA Y VENTA DE MONTEVIDEO

CASA DE CONFIANZA Y LA ÚNICA QUE VENDE BARATO

Hay varios juegos de dormitorio estilo Luis XV

Se compra y se vende muebles, alhajas, ropa, libros, cristalerías, artículos de tienda, loza, armas, calzado y todo objeto que represente algún valor.

Se presta dinero en condiciones ventajosas sobre toda clase de objetos.

PARA OBREROS VISITEN LA CASA SE VA A DOMICILIO - MONTEVIDEO EN LA PARED HAY UN GAUCHO

Ciudadela 163, 165 y 167



INSTITUTION FRANÇAISE

POUR DEMOISELLES CALLE COLONIA 74

Directora: ANNA I. de BOYÉ

PROGRAMA

Instrucción Religiosa - Lectura - Escritura - Idioma Francés - Gramática - Matemáticas - Inglés - Dibujo - Música - Contabilidad - Literatura - Aritmética - Geometría - Geografía - Historia - Ciencias físicas y naturales - Urbanidad e higiene - Trabajos manuales - Idioma Español

CLASES PARTICULARES Italiano - Inglés - Dibujo - Música - Contabilidad - Literatura - Aritmética - Geometría - Geografía - Historia - Ciencias físicas y naturales - Urbanidad e higiene - Trabajos manuales - Idioma Español

Los alumnos que siguen los cursos de italiano ó de inglés ó de dibujo ó de música ó de canto, se inscribirán en el curso de francés, aceptando durante la clase de francés.

Las pruebas se suspenden las clases. Este programa será cumplido en toda su extensión en las aulas del curso superior. Las alumnas del curso mediano seguirán el mismo programa, pero en su totalidad.

Las alumnas que no saben leer, formarán el curso elemental. Se les darán lecciones elementales sobre lectura, escritura, cálculo y gramática francesa.

HOTEL DES PYRAMIDES

Plaza Constitución, esq. Itzaingui y Sarandí Comodité et confort, de première classe, pour les familles et voyageurs. Madame Veuve Haurie, propriétaire

THE LANCASHIRE INSURANCE COMPANY

(en la India Inglesa de Seguros Contra Incendios) Capital 3.000.000 Fondo de reserva 1.687.100

Se efectúan seguros contra incendios sobre edificios, almacenes, oficinas, depósitos y sus contenidos, casas particulares, muebles, etc.

AGENTES: L. POTERES Y J. J. ROSA BLAZ Con amplias facilidades para arreglos de cualquier siniestro arreglos inmediatos, breves y equitativos, sin necesidad de consultar a la casa matriz

177 - CALLE 25 DE AGOSTO - 177

Légation de France

PLACE CAGANCHA 69

Personnes recherchées par la Légation de France... Desgareñnes, Poullain, Dussert, Pierre, Haénel, Arturo, Naëra, Justin, dit Pentecot, Navaret, Armand et Marcelin, Prosper, Philippe et Dominique, Toucou, Achille, Calix Eugène, Olivier Victor, Semadou (Jean Marie), Cousté (Jean Pierre), Lagisquet (Leon Rose), Bourgeon (Henri Hubert), Agras (Germán), Darzacq époux, Terrade (Benjam), Aochestéguy (Guillaume), Le Ministre de France.

FABRIQUE DE BALANCES

D. GRANGE 89 - RUE URUGUAY - 89

Harambure Jean

FABRIQUE DE BOUGIES & SAVON RUE CERRO LARGO, 242

Sellerie, Cuirs en tous Genres

Haroy 40, RUE 18 DE JULIO

J. HIRIART

Docteur en médecine et chirurgien 285 - Rue Convencion - 285

Horlogerie Française

FRANÇOIS LABORDE 12 - RUE MERCEDES - 12

LA FONCIERE

CHASSE ASSURANCES 78 - RUE COLON - 78

Bernard Séré

MAISON D'IMPORTATION DE CUIRS EN TOUS GENRES 39 - RUE URUGUAY - 39

SANTIAGO ETCHEPARE

Cirujano-Dentista CALLE VI 137a

Gilbert et Perez Pres

MAISON DE CONFECTION POUR HOMMES 100 - RUE URUGUAY - 100

GUERIN et Cie.

Maison d'importation de Marchandises en général 61 - RUE RINCON - 61

MADAME LEBRU

Passamaneria de toda clase, se hace por pedido y se entrega de computadora. Especialidad en trajes de confección (Corsetiers Filiales). Calle 1. de Julio 123

Banco Italiano de Uruguay

134 - RUE CERRITO - 134 Fondée le 3 Novembre 1887

Capital autorisé et versé: \$ 2.250.000 Equivalent à 12.000.000 de francos Versé jusqu'aujourd'hui: 1.500.000

CORRESPONDANTS: LONDRES - N. M. Rothschild et fils, Baring Brothers et Co. Ltd. et Ruffer & Sons PARIS - De Rothschild et frères, Crédit Lyonnais et Comptoir National d'Escompte ROME - Banque d'Italie GENES - B. Parodi et frères ITALIE - Principaux Banquiers et Banquiers. ESPAGNE ET COLONIES - Crédit Lyonnais et E. Saiz et fils HAMBOURG - C. H. Donner VIENNE - Etablissement autrichien de Crédit pour le Commerce et l'Industrie. SUISSE - Crédit Lyonnais et Banque de la Suisse Italienne BRÉSIL - Banco da República do Brazil, Brazilianische Bank für Deutschland et principaux Banquiers CHILI - Banco de Chile, BUENOS AIRES - Banque d'Italie et Rio de la Plata et Nuevo Banco Italiano.

Elle se charge de toutes les opérations de Banque, de service de Caisse d'épargne, de placement des dépôts de la Dette Publique Nationale, Consolidée et à 7%.

Directeur: Gerard

BANCO DE LA REPUBLICA O. DEL URUGUAY

FUNDADO POR LEY DE LA NACION DE FECHA 4 DE AGOSTO DE 1896

CASA CENTRAL - ZABALA 79

Capital autorizado: \$ 12.000.000 Suscrito: 6.000.000 Integrado: 5.000.000

SUCURSALES: - Salto, Paysandú, Mercedes, Melo, Colonia, Rosario-Oriental, San José, Independencia, Durazno, Florida, Minas, Maldonado, Rocha, Flores, Treinta y Tres, Rivera, San Eugenio, Tacuarembó y Canelones.

OPERACIONES DEL BANCO

Abre cuentas corrientes. Recibe Depósitos a Plazo Fijo, a Premio y en Caja de Ahorros. Descuenta Conformes, Vales, Pagars y demás documentos de Comercio. Dá y toma letras de Cambio y Giros telegráficos sobre todas las ciudades de Europa, Rio de Janeiro, Buenos Aires y todas sus Sucursales del Interior. El Gerente.

BANQUE FRANÇAISE

L. B. SUPERVIELLE

Rue 23 de Mayo, 434

AGENCE A BUENOS AIRES: RUE PIEDAD 390

LA BANQUE émet des traites à terme, à vue et télégraphiques, sur toutes les places d'Europe, sur Buenos Aires, Rosario, Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, France, Italie et Espagne. Vente et achat de billets de Banque Argentin, Brésiliens Français, Anglais et de la Banque Nationale.

LA BANQUE émet des lettres de crédit, achète et vend toute classe de fonds publics, titres, cotules, etc., et les reçoit en dépôt pour en caissement des coupons et dividendes; fait des avances: tous les fonds cotés à la Bourse.

Service Télégraphique spécial

FIL RECT ENTRE MONTEVIDEO Y BUENOS AIRES

Achat et vente d'or et de titres. Paiement et encaissement sur les deux places. Par fil télégraphique direct Et toutes opérations de Banque. La Banque est ouverte les jours fériés de 9 à 11 du matin.

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armería, Cuchillería, Quincallería y Platería

VENTAS POR MAYOR Y MENOR

Juan M. Mailhos

Calle 18 de Julio, esquina de Andes - Montevideo

"L'UNION"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (FONDÉE A PARIS EN 1828)

Capital et Garanties: 200 Millions de frs.

Sinistres payés depuis l'Origine: 229 Millions de frs

Autorisée dans la R. O. de l'Uruguay, par décret du 22 Mars 1897

SECURITE ABSOLUE - RÉGLEMENTS IMMÉDIATS

Banquiers de la Cía à Montevideo: Banco de Londres y Rio de la Plata et Banque Française Supérieure.

Bureaux à Montevideo - ZABALA 61, altos

Agent Général dans la R. O. de l'Uruguay: C. BATTIER

REFINERIA ORIENTAL DEL URUGUAY

DE

FELIX GIRAUD Y C.

AZUCARES REFINADOS

Elaborados exclusivamente con productos de superior calidad

PROCEDENTES DE PARIS

Calle Cerrito 150 (Primer piso) - Montevideo

BODEGA MONTEVIDEOANA

CALLE SAN JOSÉ 208 Y 210 - PLAZA CAGANCHA NUMS. 50 Y 67

LOS DOS TELEFONOS

PUROS GARANTIDOS

Gran variedad de vinos de las mejores granjas del país

DEPÓSITO DE LA GRANJA CERRILLOS COLORADOS

DE LAS PIEDRAS

Vino Colón, desde 6 vintenes el litro, en damajuanas

VINO FRANCÉS E ITALIANO

SE REPARTE A DOMICILIO A JUSTO DE LAS FAMILIAS

A. Bidart & Cia.

Doctor Hormaeche CONSULTAS DE MIDI A 3 horas Cañelones 219

MEUBLES ET TAPISSERIES Durandeu 24, RUE URUGUAY

Exportation et Importation de Marchandises et Commissions en général 77 - RUE ZABALA - 77

MADAME DESVIGNES MAISON DE MODES 232 - Rue Sarandí - 232

ÉCURIES ET REMISE DOASSANS et ROSSI 65 - RUE MERCEDES - 65

Menuiserie DE ESQUIER J. P. 54 - NUEVA PALMIRA - 54

Dr. Bernard Etchepare MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS Professeur de la Faculté de Médecine Heures de consultation: les mardis, jeudis et samedis, de 1 à 3 h. du soir. Sont exceptés les jours de fêtes. Téléphone: LA COOPERATIVA, 468

Mercado Central PUESTO NUMERO 9 DE PEDRO LAGES (Cadet)

Puesto especial en carne de vaca y ternera. Se lleva a domicilio. Precios módicos.

"LA ACUMULATIVA" Sociedad anónima Mutua de Ahorros

AUTORIZADA POR DECRETO DEL SUPERIOR GOBIERNO DE FECHA 15 DE JUNIO DE 1899 Capital: \$ 1.000.000 mjs.

MAIPÚ, ESQUINA CANGALLO (Buenos Aires) REFERENCIAS EN MONTEVIDEO Sr. E. Byrac - Pedro Ferrés - Oscar Fisher

Emite títulos de Acumulación valor \$ 500 mjs. cada uno. Se cobra en Montevideo \$ 2 oro por el título y 40 centavos mensuales. Además se practica un sorteo mensual ante escribano público y personas que quieran presentarlo. Los títulos cuyo número resulte sortado se pagan a su presentación por su valor neto de \$ 200 mjs., aun cuando hayan sido vendidos pocos días antes del sorteo. - Para prospectos, informes, etc., ocurrir a:

ALFREDO DE LAFUENTE, Agente. ITUZAINGO 145 (altos) El próximo sorteo tendrá lugar el 14 de Julio de 1900. Los títulos agraciados los es en ciudad se pagan en la calle Ituzaingo, 145.

Contre L'Ivrognerie Avec la Préparation anti-alcoolique si renommée du "Docteur Pissard", un guéri l'Ivrognerie. Depuis le moment où l'on fait usage d'elle, le désir de boire disparaît. Cette merveilleuse spécialité, par ses vertus médicinales, est un trésor, mais il est nécessaire d'employer la légitime que respectent seuls les uniques agents à Montevideo, M. M. Silva y Kerman, rue Iticuy 230, entre San José et Soriano, à une centaine de mètres de la place Caesaria.

Tous les jours, de 8 à 9 heures du matin, de 3 à 5 h. de l'après-midi et de 8 à 9 du soir. Les dimanches, de 8 h. à midi. Ces heures sont invariables. N. B. - La boîte dépourvue de la frange dorée qui garnit la couverture, n'est pas légitime.

MERCERIA Y TIENDA LAURAK-BAT DE MARTIN DUHAGON CALLE SORIANO NUM. 28 [CASA ESPECIAL] En articulos de Merceria y forros de todas clases. Telas de hilo y de algodón, y articulos para hombre. MONTEVIDEO

PLUS DE CORS Spécifique Bonnier Du Dr. F. BONNIER DE PARIS

Spécifique merveilleux pour l'extirpation, radicale et sans douleur, des cors, cors de perdid et durillons des pieds. Une notice accompagne le flacon.

EN VENTE 280, Rue 25 de Mayo, 280 Montevideo

VINS EN GROS ET LIQUEURS DUFRECHOU 77 - RUE ZABALA - 77

EMPRESA CONSTRUCTORA DESIRÉ RICHÉZ Y RAYMOND DESPAGNE Especialidad en techos de PIZARRAS

CONSTRUCCION DE GALPONES 104 - CALLE DAYMAN - 104 MONTEVIDEO

RESTAURANT FRANÇAIS J. BIDART PASO MOLINO

CAFE SUIZO

DE FERRERICO BIGN Despacho de Cerveza, Bebidas finas de las mejores marcas, Gochalle, Lancha, Conservas, Tés, Chicolates, Mermeladas, Fiambreras.

Calle Juncal número 189 (Plaza Independencia)

SUCURSAL: Gran Cervecería y Café PAZ-LIBERTAD, Avenida de la Paz 208 a 212, Colonia 21, Plaza Libertad 6 y 7, Bñares, Cancha de bolos y Jardín-salón MONTEVIDEO

INSTITUTION FRANÇAISE Pour Demeilles et Ecole maternelle DIRECTORATE MME ANNA LAGARRUE de BOYE

74 - RUE COLONIA - 74

MAISON MEUBLEE 91 - CERRITO - 91 (Frente a San Francisco)

GRANDE SCIERIE BIDART & Cie AV. GENERAL RONDEAU, 502

RESTAURANT FRANÇAIS ALZAGARAT (Gabriel) AGRACIADA, 956 - PASO MOLINO

FABRIQUE DE FORMES POUR CHAUSSURES

LACROIX ADOLPHE 140 MERCEDES

MERCERIA FRANCESA TALLER DE ROPA BLANCA

ISIDORO B. SANGUINETE 653 - Calle 18 de Julio - 653

Industrie Française A MONTEVIDEO

La Fabrique de M. E. Dasqué, rue Pastor 72b et 72c change de date. Elle va inscrire maintenant celle de l'installation des machines nouvelles, inventées pour l'établissement des Sodas et des Eaux gazeuses, qui fonctionnent depuis Janvier 1900, dans le grandiose établissement édifié récemment, rue Pastor 72b et 72c.

Les modèles échantils de ces machines sont exposés au Salon de Paris.

M. E. Dasqué avise aussi sa clientèle distinguée et tout le peuple orléanais en même temps, que les produits de sa fabrique sont d'une pureté hors ligne, telle que la science moderne l'exige; les prix défient toute concurrence: les Sodas à 0,60, et les gazeuses à 0,80 la douzaine. M. Dasqué accepte des ordres par lettre et par les deux Cies. téléphoniques.

Les habitants de la République sont évités qu'un nouveau produit supérieur aux bières (cervezas) actuelles, a été inventé par M. Dasqué.

Ce produit, les peuples civilisés ne tarderont pas à l'utiliser comme plus avantageux pour la santé. La vente a commencé à partir du 15 Janvier 1900, rue Pastor 72b et 72c.

Panadería del Puerto A VAPOR DE RAMOS IGLESIBS

32 a 45 - CALLE PIEDRAS - 35 a 45 Especialidad en pan y galleta de todas clases

FOR MAYOR Y MENOR

Es este el único establecimiento de su género que elabora la masa de pan por el sistema mecánico, por medio de la "Amasadora Saccor", de grandes ventajas de limpieza e higiene.

Se obtienen pedidos para la capital, campaña y cualquier punto del exterior.

EN LA CALLE PIEDRAS NUMS. 35 y 45 MONTEVIDEO

TELEFONOS: La Cooperativa, numero 290 La Uruguaya, numero 356